

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISSON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45
M. ROUYEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX - Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux - Organisation du Salon du Recrutement en Alternance le 4 avril 2012 et des Rencontres Emploi Handicap le 14 novembre 2012 - Subventions de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux, organise en 2012, deux manifestations sur l'Emploi : le 4 avril 2012, la 5^{ème} édition du Salon du Recrutement en Alternance et le 14 novembre 2012, les 6èmes Rencontres Emploi Handicap, au Hangar 14 à Bordeaux.

Dans le contrat de co-développement entre la ville de Bordeaux et la Communauté urbaine, un soutien de la Communauté urbaine, à ces deux évènements, a été prévu.

1 - Présentation et objectifs des deux manifestations

Le Salon du Recrutement en Alternance de Bordeaux

Le Salon du Recrutement en Alternance de Bordeaux existe depuis 2008 et accueille un nombre de visiteurs et de participants en évolution constante dont l'origine géographique s'étend à l'échelle de la Région Aquitaine. Sur les trois années précédentes, le taux de fréquentation était d'environ 3500 à 3700 personnes.

Les contrats en alternance rencontrent un vif succès auprès du public. En France, le nombre de contrat d'apprentissage est passé de 129 616 à 1992 à 287 440 en 2010. En Gironde en 2010, 5 903 contrats en alternance ont été signés. C'est une voie de formation fortement promue par l'Etat et la Région Aquitaine qui ont mis en place toute une série de mesures incitatives.

Pour autant, il existe de fortes tensions sur ce type de contrats. Des décalages entre l'offre et la demande sont patents sur certaines filières (communication, ressources humaines, secrétariat, assistanat...). Malgré l'existence d'évènements d'orientation formation nombreux, il existe un réel besoin d'évènement majeur, central permettant de faire se rencontrer l'offre de recrutement et les candidats en recherche de contrat.

Cette action a pour objectif de favoriser l'accès des habitants (demandeurs d'emplois jeunes et adultes) de l'agglomération bordelaise, aux contrats en alternance, tout en accompagnant les entreprises dans leurs phases de recrutement.

Les 6^{èmes} Rencontres Emploi Handicap 2012

Par ailleurs, dans le cadre de son programme d'action 2012, La Maison de l'Emploi, de l'Insertion économique et de l'Entreprise de Bordeaux, organise également le 14 novembre 2012 au Hangar 14, les 6^{èmes} Rencontres Emploi Handicap 2012.

Cette manifestation existe depuis 2007, et chaque année depuis 3 ans, le nombre de visiteurs est en évolution constante. L'origine géographique des participants et des exposants s'étend au territoire de la Gironde avec un taux de participation de 35,7 % pour la CUB.

L'intégration dans l'emploi des personnes handicapées est l'une des principales préoccupations de la loi « handicap » du 11 février 2005. Elle apporte des évolutions fondamentales pour répondre au principe de non-discrimination à l'embauche, notamment en renforçant les sanctions financières pour les employeurs qui ne respectent pas l'obligation d'emploi de personnes handicapées, fixée à 6% de l'effectif.

Cette action a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés habitant l'agglomération bordelaise. Les « Rencontres Emploi Handicap » visent en effet à mettre en relation les candidats motivés et les employeurs désireux de recruter et de faciliter l'intégration de ces personnes.

Chaque année, plébiscitées par les employeurs, les Rencontres Emploi Handicap permettent l'emploi direct de 50 à 60 personnes hors des circuits traditionnels de recrutement.

2 – Budgets prévisionnels

La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée, au titre des actions inscrites aux contrats de co-développement, pour participer à l'organisation du Salon du Recrutement en Alternance à hauteur de 30 000 €, sur un budget prévisionnel de 85 661 € répartis comme suit :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Achats	40 025	Subventions : CUB	30 000
Locations	10 069	Commune	12 830
Honoraires	10 236	FSE	42 830
Publicité	5 943		
Déplacements missions	3 306		
Salaires et charges	15 316		
Frais généraux	766		
Total	85 661	Total	85 661

La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée, d'autre part, dans le cadre des actions inscrites aux contrats de co-développement, pour participer à l'organisation des 6èmes rencontres Emploi Handicap 2012, à hauteur de 30 000 € pour un budget prévisionnel de 79 566 €, répartis comme suit :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Achats	46 205	Subventions : CUB	30 000
Locations	8 718	Commune	9 783
Honoraires	4 637	FSE	39 783
Publicité	6 262		
Déplacements	5 081		
Charges de personnel	5 579		
Frais généraux	3 084		
TOTAL	79 566	TOTAL	79 566

Le territoire d'intervention pour ces deux évènements s'étendra sur le Département de la Gironde et majoritairement sur la Communauté urbaine.

Des actions de communication sont prévues à destination du grand public (flyers, affichage urbain, site internet, presse et dans les établissements scolaires) et pour les structures accompagnantes (Cap emploi, Pôle emploi, Associations en charge de personnes handicapées).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les projets présentés par la Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux entrent dans le cadre des actions inscrites aux contrats de co-développement.

DECIDE

Article 1 : l'attribution à la Maison de l'Emploi de l'Insertion économique et de l'Entreprise de Bordeaux, d'une subvention d'un montant de 30 000 € au titre de participation à l'organisation du Salon du Recrutement en Alternance qui se déroulera le 4 avril 2012 à Bordeaux

Article 2 : l'attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi de l'insertion économique et de l'Entreprise de Bordeaux, d'un montant de 30 000 € au titre de participation à l'organisation des 6^{ème} rencontres Emploi Handicap, qui se déroulera le 14 novembre 2012 à Bordeaux

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de financement ci-annexée

La dépense correspondante sera inscrite au budget principal de l'exercice 2012, chapitre 67, article 6745, fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
25 JUILLET 2012**

PUBLIÉ LE : 25 JUILLET 2012

M. FRANCK MAURRAS